

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 19

Administration d'accueil : Ministère de l'intérieur	Catégorie : B
Corps : Techniciens des systèmes d'information et de communication	Indice sommital du corps : IM 611
Grade ou classe : Technicien des systèmes d'information de classe normale	Indice maximum de recrutement : IM 527

SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :

- Exploitant des réseaux et systèmes ;
- Technicien de proximité ;
- Informatique.

Critères de sélection / Compétences recherchées :

- Connaissance des systèmes et de la technologie utilisée ;
- Forte autonomie, sens de l'organisation et de l'initiative ;
- Connaissance de l'informatique, micro-informatique ou des télécommunications ;
- Certains postes sont en cycle de travail H24.

Formation et stages :

Sur demande.

Affectation :

- Durée moyenne d'affectation souhaitée dans le poste offert : 3 ans.
- Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement.

Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.

Dates de :

- **Mise à disposition : 01/09/2021**
- **Détachement : 01/11/2021**

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

Interdiction du droit de grève.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :

Les techniciens des systèmes d'information sont chargés de fonctions requérant des compétences techniques particulières, de contrôle, d'application et d'études dans les domaines des systèmes d'information et de communication, d'exploitation et de production ainsi que de fonctions d'installation, de gestion et de maintien en condition opérationnelle des matériels et logiciels nécessaires aux systèmes d'information et de communication, et d'établissement des documentations techniques s'y rapportant.

Ils peuvent également être chargés de fonctions d'encadrement.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Technicien des systèmes d'information et de communication de classe exceptionnelle	1 à 11	483 à 740	418 à 611	Indice maximum de recrutement : IM 527
Technicien des systèmes d'information et de communication de classe supérieure	1 à 13	423 à 669	376 à 558	
Technicien des systèmes d'information et de communication de classe normale	13 ^{ème} 12 ^{ème} 11 ^{ème} 10 ^{ème} 9 ^{ème} 8 ^{ème} 7 ^{ème} 6 ^{ème} 5 ^{ème} 4 ^{ème} 3 ^{ème} 2 ^{ème} 1 ^{er}	629 597 570 553 539 514 490 467 450 437 426 420 412	527 503 482 469 458 442 423 408 395 385 378 373 368	

Perspectives de carrière :

- Techniciens de classe supérieur (indice sommital du grade : 669 IB, 558 IM) ;
- Techniciens de classe exceptionnelle (indice sommital du grade : 740 IB, 611 IM) ;
- Ingénieur SIC (indice sommital du corps : HEA).

SITE INTERNET DU MINISTRE

www.interieur.gouv.fr